

Études internationales



Moinville, Hubert. *La guerre navale : réflexions sur les affrontements navals et leur avenir*. Paris, PUF. Coll. « Perspectives internationales », 1982, 160 p.

Maurice Poncelet

Volume 14, numéro 4, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701599ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701599ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poncelet, M. (1983). Compte rendu de [Moinville, Hubert. *La guerre navale : réflexions sur les affrontements navals et leur avenir*. Paris, PUF. Coll. « Perspectives internationales », 1982, 160 p.] *Études internationales*, 14(4), 857–859. <https://doi.org/10.7202/701599ar>

Le chapitre premier qui sert d'introduction est une présentation de l'ensemble de l'ouvrage, tandis que le chapitre II est une explication du concept de « dispute internationale » ou « conflit », que l'auteur distingue de celui de « crise » ou de celui de « guerre ». Le chapitre III est une description des données de l'étude, soit l'ensemble des 1437 cas, leur distribution dans le temps, selon les régions et selon les participants. Puis après avoir passé en revue les études sur le sujet, l'auteur expose le schéma théorique qu'il a choisi pour sa recherche par rapport à la motivation des initiateurs de conflit et par rapport aux systèmes politiques auxquels ils appartiennent. En ce qui concerne la motivation, les trois explications retenues sont la frustration (Frustration Model), la menace (Threat Model) et la modification des forces (Power Transition Model). Le chapitre suivant est une vérification empirique de ces théories. L'auteur étudie ensuite les résultats des conflits en se basant sur un échantillonnage de 164 cas, soit 20% des données applicables. Il essaie d'expliquer le succès, la défaite ou le résultat neutre de ces conflits du point de vue de leur initiateur. Enfin, dans le dernier chapitre, l'auteur tire les conclusions de son étude et indique de nouvelles pistes pour des recherches ultérieures.

L'étude du professeur Maoz démontre que les principaux facteurs qui jouent dans le déclenchement des conflits sont d'abord l'insatisfaction de l'État initiateur à l'égard du statu quo, puis, le développement rapide des possibilités de cet état par rapport aux autres États du système régional auquel il appartient. Elle fait ressortir aussi l'importance de la stabilité ou de l'instabilité des systèmes régionaux dans le déclenchement des conflits. L'étude indique en outre, de façon assez surprenante, que l'issue des conflits n'est pas liée à la capacité relative des antagonistes. Par ailleurs, elle démontre que quatre fois sur une, c'est l'initiateur du conflit qui en sort gagnant. L'auteur l'explique par le fait que l'initiateur est plus motivé et mieux en mesure de maintenir l'initiative des gestes posés et d'en contrô-

ler l'escalade que celui qui est l'objet de la confrontation.

Gérard BEAULIEU

Département d'histoire
Université de Moncton, Canada

MOINEVILLE, Hubert. *La guerre navale : réflexions sur les affrontements navals et leur avenir*. Paris, PUF, Coll. « Perspectives internationales », 1982, 160 p.

L'ouvrage de l'amiral Moineville traite d'un sujet quelque peu négligé dans les études des relations internationales ou même dans les recherches militaires. Je n'ignore pas que la guerre navale a eu ses théoriciens et praticiens de grande valeur, tout comme la guerre terrestre. Mais le caractère technique de l'arme navale et le fait que les populations ne subissent pas directement les coups ont réduit la portée et la diffusion des études et réflexions.

Ceci dit – et l'auteur le reconnaît lui-même – ce livre pose finalement plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Car les diverses marines sont actuellement en face de deux incertitudes fondamentales : quant à leur rôle dans la guerre et quant au choix des armements.

Leur rôle dans la guerre repose sur un paradoxe : la mer occupe les trois quarts de la surface du globe et, cependant, ce sont les batailles sur terre qui emportent les décisions car c'est là que vivent les hommes. Les marines sont donc condamnées à des tâches secondaires ou annexes : transports de troupes et de matériels, interventions sur le ravitaillement des États par le trafic maritime, opérations de harcèlement et de débarquement. La « grande bataille » entre flottes ennemies n'intervenant, tous comptes faits, que par accident.

L'évolution des armements a modifié de façon considérable le rôle des flottes et même reposé la question de l'existence de ce qu'on pourrait appeler quelques dinosaures : cuirassés et porte-avions.

M. Moineville analyse fort bien les diverses données navales dans les trois premières parties de son livre: possibilités d'affrontement naval aujourd'hui – caractères généraux et contexte des actions navales – évolution des forces et stratégie navale. Mais il me semble moins à l'aise dans la quatrième: quelques réflexions sur la conduite des opérations navales. La synthèse tentée me paraît encore bien technique, plus proche d'un ré-arrangement des divers éléments analytiques que d'une vue d'ensemble. Ce qui, je le reconnais, est assez compréhensible: il est plus difficile de dominer les détails de sa propre spécialité que de voir et apprécier l'ensemble d'une autre; simple question de recul, je suppose.

Pourtant, M. Moineville mentionne plusieurs fois ce qu'il appelle les « choix amont », *i.e.* les grandes options de politique générale et de stratégie globale; mais se refuse à les traiter, comme sortant du cadre de son étude. Lorsqu'il en vient à la question cruciale des choix, sa formulation est la suivante: « Parmi les choix à faire à l'avance, le premier que nous aborderons commande tous les autres: pour quel type d'affrontement un État donné prépare-t-il sa marine? » (p. 112).

Ce qui pré-suppose une marine alors que ce n'est pas évident. Tout d'abord, il existe un certain nombre d'États pour lesquels le problème ne se pose pas: ce sont les États sans frontière maritime et qui sont donc amenés pour leur propre survie à rechercher beaucoup plus une auto-suffisance que les autres qui peuvent se lancer dans le commerce international, à l'instar de l'Angleterre de la Révolution industrielle et du Japon contemporain.

Puis d'autres États qui mènent, ou peuvent mener une politique continentale. Parmi ces derniers, les deux Grands du monde actuel: États-Unis et URSS, lesquels, à l'extrême rigueur, pourraient vivre repliés dans leur ensemble: eurasiatique et nord-américain. S'il existe une flotte américaine, c'est en fonction d'une politique mondiale d'intervention des États-Unis; si la notion de « splendide isolement », toujours plus ou moins sous-jacente dans les milieux politiques et l'opinion publique des États-Unis redevenait le choix fonda-

mental, le rôle de la marine ne serait plus guère que celui d'une garde-côtes.

L'URSS est devenue une puissance mondiale et a gagné la deuxième guerre sans avoir une marine importante. D'ailleurs le fait qu'elle n'ait accès qu'à des mers fermées ou glacées n'est pas, en principe, favorable au développement de forces navales. Si, depuis la fin de la guerre, la marine soviétique a fait des progrès considérables, c'est, semble-t-il, pour deux raisons essentielles: contenir d'éventuelles actions navales américaines et manifester une présence soviétique de par le monde. Ceci dit, deux choses ne doivent pas être perdues de vue: *primo* la marine soviétique est, du fait même de l'étroitesse de ses bases nationales, plus vulnérable que l'américaine; *secundo* l'URSS peut intervenir sur deux théâtres d'opérations clefs de la politique mondiale: Europe et Moyen-Orient uniquement par voie terrestre; et ce très rapidement, ne laissant guère aux États-Unis que l'alternative reconquête par débarquements ou représailles nucléaires.

En dehors des deux Grands actuels, d'autres États ont négligé, au cours de leur histoire, systématiquement, l'arme navale en fonction de leur politique. La France napoléonienne avait réussi à dominer l'Europe malgré la suprématie maritime anglaise. L'Allemagne hitlérienne a obtenu le même résultat, en n'engageant pratiquement pas, en dehors de quelques opérations ponctuelles, la flotte de surface de la Kriegsmarine et en confiant aux sous-marins une mission de harcèlement et retardement, finalement insuffisante, tout comme en 1914-1918. À noter – coïncidences? – que Napoléon et Hitler n'ont finalement échoué dans leur politique continentale que par ce que, dans la huitième année de leur pouvoir, (1812, à partir de 1804, 1941, à partir de 1933) ils ont attaqué l'autre puissance continentale: la Russie.

Une fois résolue cette question primordiale des grands choix, il faut penser à celle de l'organisation des forces navales. En fait, et M. Moineville le note plusieurs fois, tout a été bouleversé par l'apparition de nouvelles techniques: armement nucléaire – détection électronique à distance – missiles téléguidés ou

autoguidés (M. Moineville n'avait pas encore connaissance quand il écrivait son livre des résultats du missile français Exocet dans la guerre des Falkland). Et il voit bien que certains éléments du combat naval sont désuets : cuirassés et même porte-avions, qui ne sont plus guère, en raison de leur vulnérabilité, que des éléments de prestige. La bataille navale classique qui, dans l'ensemble, n'avait guère évolué depuis Trafalgar, est maintenant dépassée ; tout comme pour la bataille aérienne, les duels de « chasseurs ».

Que seront les prochaines marines ? Très probablement un ensemble de deux types très différents d'armements. L'un stratégique et n'utilisant la mer que comme moyen de se déplacer et de se cacher : les sous-marins nucléaires lance-missiles à longue portée. L'autre tactique constituée de bâtiments très rapides et légers, dotés d'hélicoptères et d'engins autoguidés, genre vedettes porte-missiles. Ce qui implique que les marines traditionnelles de beaux et lourds bâtiments iront rejoindre au panthéon des gloires militaires les archers de Crécy et les cavaliers de la Brigade légère.

En tant que marin, l'auteur de la « Guerre navale » doit quelque peu, je dirais même sentimentalement, le regretter ; je le comprends, moi qui garde toujours le souvenir de « ma Forteresse volante ». Mais il faut tenir compte de l'évolution des techniques ; et le livre de M. Moineville, même s'il ne va pas ou ne veut pas aller au fond des choses, a le mérite de poser le problème.

Maurice PONCELET

*Faculté d'administration
Université d'Ottawa*

PAYNE, Samuel Burton Jr. *The Soviet Union and SALT*. Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1980, 167p.

Les négociations américano-soviétiques sur le désarmement revenant de manière cyclique – et avec des fortunes diverses – à l'avant-plan de la scène politique, il n'est pas exagéré

de dire qu'un ouvrage comme celui de M. Payne est toujours d'actualité, même s'il date de quelques années déjà, dans la mesure où il vise à nous éclairer sur les motivations qui ont présidé aux accords SALT I et SALT II, et contribue de la sorte à jeter certaines lumières sur le déroulement ou l'échec des négociations postérieures.

Dans les premiers chapitres en effet, M. Payne examine « la route menant aux SALT », c'est-à-dire d'une part les conditions préliminaires indispensables à la volonté commune des Américains et des Soviétiques d'engager des pourparlers sur le désarmement, et d'autre part, les traités préalables aux accords SALT proprement dits. Pour M. Payne, la condition indispensable, c'était l'équilibre des forces, impliquant une croissance rapide de la force stratégique nucléaire de l'URSS ; et il n'est certes pas le seul à avoir mis en évidence le paradoxe qui veut que la condition précédant toute négociation sur le désarmement soit une intensification de l'armement, chacune des parties souhaitant se présenter à la négociation en état de supériorité par rapport à l'autre. Ce n'est hélas jamais qu'une variante dans l'application de l'adage trop bien connu « Si vis pacem, para bellum »...

Il y a évidemment une autre façon de considérer la position soviétique, c'est de l'interpréter à la lumière de la contradiction fondamentale qui caractérise – aux yeux des Occidentaux du moins – la politique étrangère soviétique depuis ses débuts. Le décret sur la paix de novembre 1917, qui représentait en même temps un appel à la paix entre les peuples belligérants et une tentative de soulever les peuples des autres pays contre leurs gouvernements respectifs, pouvait difficilement être perçu par les dirigeants de ces pays comme l'expression d'une politique pacifiste ; de même, les Occidentaux ont actuellement de bonnes raisons de penser que les proclamations répétées de Moscou sur ses volontés pacifiques et ses intentions de désarmement sont en contradiction flagrante avec le renforcement de plus en plus impressionnant de sa machine militaire...

Quoi qu'il en soit, il apparaît bien que ce soit la crise des missiles d'octobre 1962 et le